



VOL. V.—No. 7.

MONTREAL, JEUDI, 12 FEVRIER, 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

APRÈS LE COMBAT.

I

La bataille électorale est terminée, c'est l'heure de la juger, d'en apprécier les conséquences, de songer à l'avenir qu'elle prépare. Nous n'avons pas tous combattu au même titre, mais, obéissant à des convictions patriotiques, nous nous sommes tous engagés plus ou moins, d'un côté ou de l'autre, dans cette mêlée générale. Dans l'étude que nous entreprenons, nous devons donc également redouter et nos préventions et les préjugés du lecteur. Cependant, si personne d'entre nous n'a pu assister au combat en spectateur froid et désintéressé, quelques-uns l'ont vu d'assez près pour en connaître les détails et d'assez haut pour en saisir l'ensemble. Nous croyons être de ce nombre. Nous espérons d'ailleurs que le nombre est grand de ceux qui, aimant avant tout leur pays, savent se dégager des préoccupations de la veille pour prendre les déterminations du lendemain. C'est à eux que s'adressent les réflexions suivantes.

Et, tout d'abord, l'issue de la lutte n'est point contestable; la victoire n'est pas restée incertaine et ne saurait être réclamée des deux côtés comme il arrive quelquefois. Le parti ministériel est victorieux, les conservateurs sont désorganisés. On pourra exagérer ce succès ou atténuer cette défaite; on ne pourra nier ni l'un ni l'autre.

Mais il n'est pas aussi facile de dire quels sont les principes qui ont triomphé; car s'il est évident que les vaincus sont des conservateurs, il n'est pas certain que les vainqueurs soient tous des libéraux. N'est-il pas vrai que le *National*, le *Nouveau-Monde* et le *Journal de Québec* ont combattu côte à côte durant les dernières élections? Ces journaux ne représentent pas tous également le parti libéral. Plus d'une fois le *National* a refusé le nom de conservateur au parti déchu, donnant ainsi à comprendre que ses propres amis le méritaient davantage. Le *Nouveau-Monde* s'est toujours prétendu conservateur, et il n'y a pas longtemps qu'il demandait l'entrée de M. Jetté dans le cabinet fédéral comme le représentant des idées conservatrices modérées. Enfin, le *Journal de Québec* n'est pas une feuille libérale, et M. Cauchon tient sans doute autant que jamais à ses premières couleurs. Quels étaient donc les défenseurs déclarés du libéralisme dans la campagne électorale qui vient de finir? Dans la presse, on n'en a vu qu'au *National*, où ils avaient en M. Dessaulles un vigoureux interprète; sur les hustings, ils étaient plus puissants que nombreux. MM. Dorion, Holton, Laflamme, Fournier, Geoffrion, Huntington, Thibaudeau étaient les principaux; mais encore faut-il ajouter que, loin de froisser ouvertement comme jadis le sentiment catholique, ils se sont au contraire efforcés de le flatter autant que possible, au moins d'une manière indirecte.

Etant donné ces faits, lesquels nous semblent incontestables, on doit reconnaître que dans l'organisation ministérielle telle qu'elle s'est révélée au combat, l'élément libéral comptait seulement pour une fraction. Assurément cette fraction renfermait les chefs qui dirigeaient les opérations générales; mais est-il vrai que ceux-ci aient exercé une influence immédiate et déterminante sur la masse de la population? Ne sont-ce pas, au contraire, leurs alliés, moins compromis qu'eux, plus modérés ou se disant conservateurs, dont l'appoint a fait pencher la balance du côté ministériel? Les amis du *Nouveau-*

Monde, du *Journal de Québec*, et les conservateurs "nationaux" ne forment-ils pas cette majorité des suffrages populaires obtenue par les candidats du gouvernement? Pour se convaincre que tel est le cas, il suffit de se rappeler certaines démarches des chefs libéraux pour rassurer les catholiques à leur endroit et le soin particulier qu'ils ont pris de ménager sans cesse les modérés de toutes nuances. Tant de précautions prouvent l'importance du vote qu'elles étaient destinées à rallier.

Mais alors ce ne sont donc pas les principes libéraux qui triomphent; n'ayant pas été à la peine ils ne sont pas à la gloire. Il est très-évident que le peuple en masse est resté conservateur: nous prenons ce mot, non pas dans le sens de partisan de tel ou tel homme, mais dans l'acception large d'un attachement inné ou raisonné au pays, ses constitutions, ses lois, et à la doctrine catholique. Notre province est conservatrice ainsi, et tout ce qui sent l'Annexion ou l'irréligion lui inspire une invincible antipathie. La majorité est en ce moment groupée autour des chefs libéraux, mais on aurait grandement tort de supposer pour cela qu'elle approuve leur passé; elle les a acceptés bien plutôt parce qu'elle les croit revenus de leurs anciennes exagérations. En les suivant, elle compte moins leur obéir que témoigner de sa confiance en quelques hommes nouveaux qui lui conseillent de le faire. Au reste, les chefs libéraux ont toujours à ses yeux le mérite d'être les plus expérimentés dans le parti victorieux.

Il est donc impossible, à cause même des éléments modérés que l'on a laissé prédominer dans la lutte électorale, de dire que les principes libéraux aient reçu de cette lutte une sanction. Nous devons admettre cependant que les hommes qui triomphent aujourd'hui sont les chefs libéraux. C'est M. Dorion, c'est M. Fournier, c'est M. Letellier de St. Just, c'est M. Huntington dans le ministère; ce sont MM. Laflamme et Doutré dans le comité central des élections; c'est M. Dessaulles dans la presse. Le parti "conservateur" du *Nouveau-Monde* et le parti "national" de M. Jetté sont laissés à l'écart: injustice et faute manifeste. Injustice, car si, d'une part, M. Dorion et ses amis ont gagné le droit aux dépouilles par de nombreux combats soutenus avec courage, d'autre part, les services de leurs alliés méritent également une récompense; faute, car le pays ne tardera peut-être pas à s'alarmer en voyant reléguer dans l'oubli ceux-là mêmes qui, parmi les ministériels, représentent le plus fidèlement ses idées et ses aspirations.

Voilà autant de faits que nous constatons simplement aujourd'hui, mais qui formeront les prémisses de plusieurs articles dont la conclusion, disons-le de suite, sera l'union des partis politiques dans la province de Québec.

OSCAR DUNN.

LE SERMENT.

L'Archevêque de Québec a adressé à l'*Evénement* une lettre que nous nous faisons un devoir de reproduire. Elle a mérité les éloges de la presse protestante, et devrait être méditée spécialement par tout homme qui a droit de vote.

Archevêché de Québec,
31 janvier, 1874.

M. le Rédacteur,

Je viens de lire avec étonnement et chagrin votre article du 28 courant, intitulé: *Une sottise calomnie*. Jusqu'à présent j'ai

gardé le silence sur la discussion assez vive qui a eu lieu en Parlement et dans les journaux, à propos du serment.

La formule d'un certain serment prêté devant un officier de justice, a été appelée *banale* et *sans importance*. Cette expression, pour le moins *malheureuse*, échappée dans la chaleur d'une discussion publique, a été dès le principe si bien combattue de vive voix et par écrit, que je n'ai pas cru nécessaire d'en dire mon sentiment. Mais aujourd'hui que, répondant à un autre journal qui l'avait condamnée énergiquement et avec raison, vous essayez de la justifier, je me crois obligé de dire ce qu'il faut en penser.

Vous prétendez donc justifier ces paroles en disant que: c'est la *formule*, et non pas le *serment*, qui est *banale* et *sans importance*! Distinction encore plus malheureuse que les termes qu'elle est destinée à justifier. Comme si le serment pouvait n'avoir aucune formule, c'est-à-dire, comme si on pouvait jurer sans affirmer quelque chose et sans prendre Dieu à témoin de cette affirmation! Comme si une formule n'avait aucun sens!

Cette distinction n'est pas seulement dénuée de fondement, elle tend aussi à justifier tous les serments *téméraires*; elle tend à faire croire qu'en faisant serment, on n'a pas à s'occuper le moins du monde de savoir qu'elle affirmation l'on fait en prenant Dieu à témoin!

Si dans un cas la *formule* du serment est *banale* et de *peu d'importance*, pourquoi pas toujours? Voudrait-on, par hasard, établir une distinction entre les formules imposées par la loi et les formules qui dépendent des circonstances, et prétendre que les premières sont de cette nature, mais non les secondes? Si cette distinction pouvait être admise, l'avantage serait tout en faveur des premières qui seraient plus dignes de respect et d'attention, à cause de l'autorité d'où elles émanent, des conséquences plus graves qu'elles entraînent et de leur fréquence dans la pratique. Si dans un cas, on a droit de traiter *légalement* une de ces formules légales, pourquoi pas toujours? Et alors que deviennent les serments des officiers de justice, des électeurs, des législateurs, des gouverneurs et des rois? *Formules banales et sans importance*!

Par le temps qui court, le serment est déjà trop peu respecté; et bien loin de chercher à pallier l'énormité du parjure par une distinction semblable, dénuée de tout fondement et dangereuse dans ses conséquences, tout le monde devrait plutôt s'efforcer d'inculquer un peu de la profonde vénération qui est due à cet acte solennel de religion.

Voilà en peu de mots, mais en toute sincérité, ce que je pense en cette affaire. Je me vois à regret obligé de condamner le susdit article de votre journal, comme renfermant une doctrine mauvaise au point de vue catholique et, par conséquent, au point de vue social.

Je compte assez sur vos sentiments catholiques pour croire que vous vous empresserez de débarrasser vos lecteurs en publiant la présente lettre. *Humanum errare, diabolicum perseverare*.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération.

† E. A. ARON, DE QUÉBEC.

L'ASILE D'ALIÉNÉS DE QUÉBEC.

I.

En sortant de la ville de Québec pour vous rendre à la chute de Montmorency vous parcourez la ravissante route de Beauport et vous rencontrez à chaque pas des objets qui attirent votre attention. Il existe peu d'endroits aussi bien faits pour la promenade. La rade de Québec, les montagnes du nord, les champs qui s'étalent en amphithéâtre, à l'ouest le cordon des Laurentides qui estompe l'horizon,—enfin cette grandiose nature qui a charmé des milliers de touristes sert d'encadrement au pittoresque village où a commencé, il y a deux cents quarante ans, la première colonisation du Canada, sous la conduite du seigneur Giffard. Tout y porte encore l'empreinte de ces temps éloignés. Anciennes maisons de pierre, style normand, aux murs épais et encore solides comme ceux des forteresses, alignées sans soin, parfois formant échelon sur les bords du chemin; débris de retranchements qui rappellent les guerres de 1690 et de 1759; souvenirs historiques partout semés et chers au cœur du Canadien; politesse des habitants,—tels sont les attraits qui vous captivent et vous font oublier le voyage.

Vous êtes déjà rendu à mi-chemin, et ce panorama présente toujours le charme du premier coup-d'œil.

Avant d'arriver au village, se dressent tout-à-coup devant